



**DATE DE PUBLICATION : 20 mai 2020**

Le directeur général des Statistiques, des Études et de l'International

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par Mme Sylvie GOULARD, seconde sous-gouverneure, à M. Olivier GARNIER, le 18 mai 2020 ;

Délégation permanente est donnée à M. Guy LEVY-RUEFF, directeur de la Conjoncture et des Prévisions macroéconomiques et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Yannick KALANTZIS, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous les actes ou décisions à caractère individuel, toutes les conventions ainsi que tous les documents de nature à engager la Banque, dans la limite de 15 000 euros (HT) relatifs à l'exercice des activités de la direction de la Conjoncture et des Prévisions macroéconomiques, à l'exception de la nomination des chefs de service et des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

Fait à Paris, le 18 mai 2020

Olivier GARNIER